

INVITATION AU POST-CHANTIER NATIONAL ET A L'ASSEMBLEE GENERALE DE CONCORDIA

11-13 NOVEMBRE 2011

Paris, le 6 octobre 2011

Cher(e) adhérent(e),

Cette année encore, l'association Concordia a l'honneur de vous inviter à son Assemblée générale ordinaire qui se tiendra à la Maison Familiale et Rurale de Balan (01) les 11, 12 et 13 novembre 2011.

Toujours aussi fière et démonstratrice de ses valeurs, Concordia nous a, à tous, fait vivre des moments intenses, souvent traduits par des rencontres, de la découverte, de l'action, de l'international, exprimés parfois par des tensions, des blessures, des nuits blanches ou des fous rires, mais elle a rarement déçue par les personnes qu'elle fédère et leur dévouement à une cause solidaire.

L'AG, c'est une opportunité de se retrouver, d'échanger et de découvrir les différents acteurs de l'association : les adhérents, les volontaires, les salariés qui, chaque jour, nous aident à faire vivre le projet... Mais pas seulement...

L'AG c'est aussi le moment où le Conseil d'administration vient vous rendre compte de l'activité globale réalisée pendant l'année dans votre association. Nous sommes à la veille d'une année d'élections dont dépendra aussi la pérennité de notre association. Pour donner plus de poids à Concordia et faire valoir encore plus l'importance notre projet dans la république, nous vous incitons à faire un geste citoyen et engagé en venant toujours plus nombreux voter à l'AG et décider des orientations de demain.

Nous avons l'an passé mis l'accent sur le volontariat. Parce qu'il nous semble important de continuer à travailler sur ce thème et que chacun d'entre nous ait le droit d'apprendre, d'apporter ses connaissances et de donner son opinion sur le sujet, nous organisons un débat sur l'engagement, dans la société et au sein de notre association en particulier.

Comme toujours à Concordia, ces temps seront des temps de décision, mais aussi de formation. Parce que nous sommes concernés et que nous avons le droit de comprendre ce que nous votons, tous les textes dont il sera question à l'AG sont mis en ligne sur le site Internet de l'association.

Enfin, pour ceux qui voudront participer toute l'année à la mise en œuvre de ces orientations, six sièges sont à pourvoir au Conseil d'administration.

Si vous ne pouvez venir à l'Assemblée générale, vous pouvez exprimer votre opinion, en remettant votre « bon pour pouvoir » (cf. document ci-joint) à un autre membre adhérent de l'association. Si vous n'en connaissez pas, contactez la délégation la plus proche de chez vous.

N'hésitez pas, n'hésitez plus, venez participer à notre expérience démocratique !

Le Conseil d'Administration

----- **ASSOCIATION CONCORDIA** -----